RÉPONSE AU SUJET DE LA PRÉSENCE DE TOMBES DANS LA MOSQUÉE PROPHÉTIQUE

Publié par Cheikh Zayd Al-Madkhali. Publié dans Erreurs dans la croyance

Réponse au sujet de la présence de tombes dans la mosquée prophétique
Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al-Madkhali

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 2min 14

Question :
Comment répondre à celui qui dit qu'il n'est pas permis de prier dans les mosquées où se trouvent des tombes alors qu'il y a des tombes dans la mosquée prophétique ?

Réponse :

Cette ambiguïté est avancée par beaucoup d'ignorants. En réalité, le fait de placer des tombes dans les mosquées a été interdit par le Prophète ﷺ dans sa parole : **« Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens, ils ont pris les tombes de leurs prophètes comme mosquées. »** Il a donc mis en garde contre ce qu'ils ont fait.

Quant à la tombe du Prophète ﷺ et celles de ses deux compagnons, alors il n'a pas été enterré dans la mosquée. Il a été enterré dans une maison où il habitait et il vivait, c'est la maison de Aïcha qu'Allah l'agrée. Puis lorsque la ville de Médine s'est agrandie à l'époque du règne des Omeyyades, la population a augmenté et ils ont eu besoin d'agrandir la mosquée. Ils l'ont alors agrandi et en y introduisant ses alentours en direction de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, jusqu'à ce que la maison se retrouve à la place où elle est actuellement.

Des obstacles et des cloisons murales ont alors été placés afin que personne ne puisse prier vers la tombe. Et jusqu'à maintenant, personne parmi les musulmans ne prie vers les tombes, en aucun cas. Ils prient plutôt vers la qibla et les tombes ne sont face à personne parmi les prieurs.

Tout en sachant que l'introduction de la maison dans la mosquée n'a pas eu lieu à l'époque des compagnons du Prophète ﷺ mais après cela durant le règne des Omeyyades.

[Fin de la réponse de Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al-Madkhali, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com